

École Universitaire de Recherche Arts et Humanités

APPEL À PROJETS
Aide à la publication

ANNEE 2026

L'EUR Arts et Humanités souhaite apporter un soutien financier à la publication et à la diffusion des recherches menées dans le cadre des laboratoires et des écoles de son périmètre thématique (rappelé en annexe 1).

Les publications éligibles doivent résulter d'une activité scientifique (individuelle ou collective) inscrite au sein des axes de recherche des laboratoires ou des écoles relevant du périmètre de l'EUR.

La publication des Actes de Colloques internationaux ne relève pas de cet AAP, mais de l'AAP « Manifestations scientifiques ». En revanche, le financement peut concerner la traduction dans une langue étrangère de travaux rédigés au sein des laboratoires et des écoles ou contribuer à l'édition d'une traduction en français d'ouvrages publiés dans une langue étrangère. Dans le cas de traduction, cet appel a vocation à soutenir soit le travail de traduction (et, dans ce cas, un devis de traducteur doit accompagner le dossier), soit la publication (le devis d'éditeur est à fournir).

La priorité sera donnée aux publications qui favorisent le rayonnement des recherches menées au sein de l'EUR et dont les retombées sont bien identifiées.

Toute demande doit comporter un argumentaire décrivant précisément la publication (voir le formulaire) et ne doit pas excéder la somme de 2 000€. La demande doit être accompagnée d'un devis de l'éditeur ou du traducteur.

Critères d'éligibilité

- Le.La porteur.se de projet doit être membre titulaire d'un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à l'EUR Arts et Humanités, ou enseignant dans une école d'art partenaire de l'EUR et membre associé d'un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à l'EUR ;
- le projet doit être lié aux activités du laboratoire ou de l'école et relever des thématiques de l'EUR (à motiver dans le projet) ;
- la publication subventionnée sera achevée ou en voie d'achèvement : elle doit être publiée en 2026.
- un seul projet peut être déposé par porteur.se ;
- le dossier n'excédera pas 3 pages.

Critères d'évaluation

- la clarté du dossier ;
- les retombées pour le.La porteur.se et pour l'EUR.

Calendrier

Les dossiers doivent être déposés sur la plateforme [nuxeo](https://nuxeo.univ-cotedazur.fr) et envoyé à l'adresse eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr au plus tard le vendredi 5 décembre 2025. Ils seront examinés lors du comité de pilotage du mois de janvier 2026. Les crédits doivent être dépensés avant le 31 décembre 2026.

Le.La porteur.se de projet s'engage à faire apparaître la mention et/ou le logo de l'EUR Arts et Humanités dans tous les supports de communication.

AAP aide à la publication

I. Porteur(s) du projet

Nom et prénom du porteur principal de projet responsable de la demande :

Mail du porteur de projet responsable de la demande :

Statut du porteur à l'UniCA :

Nom du laboratoire gestionnaire de l'action :

Nom(s) et affiliation(s) d'éventuel(s) co-porteur(s) du projet :

CV (demi-page) du porteur principal :

II. Le projet de publication

Titre de la publication :

Axe de l'EUR dans lequel s'inscrit le projet (voir annexe 1) :

Maison d'édition :

Date de publication :

Bref descriptif (500 mots maximum) du projet de publication :

Retombées attendues de la publication pour le/la porteur.se et pour l'EUR :

III. Annexes

Merci de joindre au dossier :

- le devis de la maison d'édition ou du/de la traducteur.trice

IV. Budget

Une attention particulière sera portée sur la clarté du budget. Dans la colonne « Description », merci de fournir des détails sur les dépenses prévues. Des exemples en gris sont proposés.

Dépenses		
Nature	Description	Montant
Maison d'édition	Forfait 500 euros pour la mise en page	
Traduction	10 centimes par mot x 10 000 mots	
Autres		
TOTAL		
Recettes		
merci de préciser si les financements mentionnés ont été obtenus ou demandés		
EUR Arts et Humanités (demandé)		



TOTAL	

Signature du porteur du projet

--

Signature du directeur du laboratoire

--

Annexe 1.

Axes de recherche

EUR Arts et Humanités

Axe 1 : Épistémologie de la créativité et des savoirs sur l'art

- **Histoire et épistémologie de la créativité** : Cet axe concerne les enjeux de ce que doivent être des savoirs sur l'art (avec leurs représentations et leurs catégories) et la créativité dans les domaines non-artistiques, organisations institutionnelles et/ou privées, économies, récits divers, etc.
- **Émergence et régulation de la nouveauté** : Cet axe rassemble les chercheurs qui s'intéressent aux processus de régulation ou à la combinatoire dans les processus de sélection (linguistique, improvisation, etc.) comme ceux qui interrogent la notion de contrainte dans les processus de production.

Axe 2 : Création et sociétés

- **Recherche artistique et recherche / création** : Cet axe concerne plus spécifiquement les enseignants-chercheurs et les chercheurs praticiens des écoles d'art, sans exclusivité. Il s'intéresse aux thématiques liées à la production artistique et à la mise en œuvre des interactions entre théorie et pratique. Il vise à mettre en évidence et éventuellement à créer des protocoles méthodologiques qui accompagnent la recherche artistique (allant de l'intuition jusqu'à la validation par les pairs : exposition, jury, concert, enregistrement, production devant les professionnels, etc.). Il concerne également les recherches sur les écritures créatives.
- **Créativité et réception** : Cet axe concerne les interactions entre la créativité, les productions par lesquelles elle se manifeste et leur réception ; il couvre différents champs, depuis les identités culturelles, le mécénat et la commande, les pratiques curatoriales et la médiation, l'étude des patrimoines et les processus de patrimonialisation jusqu'à l'examen des publics et des usages (au prisme de l'organisation sociale, du genre, du management, etc.). Cet axe interroge globalement la question de la place des productions et des représentations humaines, des performances et des artefacts dans leur sphère sociale et culturelle.

Axe 3 : Création, textes et supports

- **Sciences des textes et des supports** : Cet axe concerne la philologie, l'histoire des textes (génétique, conservation, usages), l'analyse des discours et la narratologie. L'herméneutique des supports dépasse aujourd'hui le cadre des manuscrits et des imprimés et renvoie aussi bien à la sémiologie des images qu'au paysage sonore. Cet axe comprend les humanités numériques, tout à la fois comme forme de l'archivage, de la manipulation et de l'interprétation des données textuelles, iconographiques et sonores et comme nouveau paradigme des modes de création et de réception, incluant les écritures *transmedia* ou vidéoludiques.
- **Vie et transformation des objets, des images, des monuments** : La question de la vie matérielle des créations sollicite des disciplines comme la préhistoire et l'histoire, l'histoire de l'art et des images, l'archéologie monumentale et l'architecture. Il s'agira de s'intéresser aux transformations des objets techniques, des objets figurés et des monuments à partir des traces matérielles et textuelles documentant les processus de fabrication et de création, d'utilisation, d'actualisation et de recyclage de ces objets.